

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Le Secrétaire Général

N°: 1409 /SG/

Alger le: 22 SEP. 2022

- Messieurs les Présidents des conférences régionales des universités,
- Monsieur le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique

Objet : Le mécanisme « *Un diplôme, Une Startup* » ou « *Un diplôme, Un brevet* ».

L'objectif d'un établissement d'enseignement supérieur est de multiplier les initiatives auprès de ses étudiants. Le parcours de formation, sanctionné par une soutenance d'un projet, est l'occasion pour l'établissement de déployer des mécanismes d'accompagnement pour valoriser le travail réalisé par les étudiants. Parmi ces mécanismes, certains ont été expérimentés avec réussite, à l'instar de « *Un diplôme, Une Startup* » ou « *Un diplôme, Un brevet* » qui incitent à la généralisation.

Le premier, permet au lauréat qui a obtenu une excellente moyenne de scolarité et de soutenance de bénéficier d'un label de création d'une Startup pour commercialiser son produit. Le second, permet à l'étudiant d'enregistrer ses travaux auprès d'un organisme de la propriété intellectuelle en vue de créer une entreprise, ou de négocier ses travaux au but de céder le bail.

La rentrée universitaire prochaine est appropriée pour démarrer l'exercice. J'encourage tous les chefs d'établissement à mettre en place ce mécanisme.

